

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 avril 2024

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M CODECCO Didier	X			
M le Second adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline		X	P CONDOUMY	
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne	X			
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique		X	C. CROUX	

Horaire de séance :

Ouverture de séance :
21h00

Clôture de séance :
22h30

Prochain Conseil :
Mai/Juin

Liste des observateurs :

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes rendus des réunions
2. Compte Administratif 2023 / Délibération
3. Compte de Gestion 2023 / Délibération
4. Délibération Affectation des résultats 2023
5. Présentation tableau indemnités élus 2023
6. Délibération taux imposition 2024
7. Budget Primitif 2024 / Délibération Budget Primitif 2024
8. Organisation du scrutin des élections européennes du dimanche 9 juin
9. Comptes rendus des réunions intercommunales
10. Questions diverses

Compte rendu de séance :

1. Approbation des comptes rendus des réunions

Le compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Compte Administratif 2023 / Délibération

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte Administratif 2023 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

• Section de fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement 2023	136 757, 52 €
Recettes de fonctionnement 2023	168 016, 66 €
Résultat de l'exercice	+ 31 259, 14 €
Résultat reporté 2022	+ 278 363, 77 €
Résultat cumulé au 31/12/2023	+ 309 622, 59 €
• Section d'investissement	
Dépenses d'investissement 2023	22 725, 08 €
Recettes d'investissement 2023	20 109, 69 €
Résultat de l'exercice	- 2 615, 39 €
Résultat antérieur reporté 2022	+ 13 320, 37 €
Résultat cumulé au 31/12/2023	+ 10 704, 98 €

Monsieur le Maire quitte la séance et Mme Elisabeth PAYRASTRE fait procéder au vote du compte administratif.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0

3. Compte de Gestion 2023 / Délibération

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Receveur Municipal de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et les écritures du Compte de Gestion du receveur municipal, il convient de l'approuver.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

4. Délibération Affectation des résultats 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	31 259.14 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	278 363.45 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	309 622.59 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	10 704.98 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 309 622.59 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	309 622.59 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

5. Présentation tableau indemnités élus 2023

Tableau indemnités élus 2023 :

	Brut Annuel 2023
Maire M. CROUX	11 680, 38 €
1 ^{er} Adjoint M. CODECCO	4 136, 82 €
2 ^{ème} Adjoint M. DERAMOND	4 136, 82 €
	19 954, 02 €

6. Délibération taux imposition 2024

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH).

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la capacité d'autofinancement de la commune en hausse, de l'inflation et de l'augmentation des coûts énergétiques qui pèsent sur le budget des ménages.

En conséquence, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2024 les taux de 2023, comme suit :

TAXES	Taux 2023 (rappel)	Taux 2024
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	27,00	27,00
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	45,00	45,00
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (TH)	7,10	7,10

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

7. Budget Primitif 2024 / Délibération Budget Primitif 2024

Synthèse :

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	465 759,59
Charges à caractère général + équilibre	327 820,57
Charges de personnel	21 380,00
Atténuation de produits AC	22 322,00
Autres charges courantes	68 904,00
Dont ESIT 35 713 €	
Virement en section investissement	20 894,02
Opération d'ordres	4 439,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	465 759,59
Résultat 2023	309 622,59
RODP Enedis	234,00
Impôts + taxes pylones	107 285,00
Dotations et participations	46 673,00
Autres produits	1 601,00
Concession cimetière	300,00
FCTVA	44,00

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	39 318,00
Barnums	2 000,00
Barrières de sécurité	750,00
Aménagement mare - parcours sportif	28 200,00
Numérotation lotissement	600,00
Acquisition terrain (Mare + bande enherbée)	7 000,00
Caméra vidéoprotection	768,00

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	39 318,00
Résultat 2023	10 704,98
TA + FCTVA	3 280,00
Virement de la section fonctionnement	20 894,02
Opération d'ordres	4 439,00

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

8. Organisation du scrutin des élections européennes du dimanche 9 juin

Tranche	Elu 1	Elu 2	Elu 3	Elu 4
Ouverture bureau	Christian	Anne Lise	Philippe	Elisabeth
8h-12h	Christian	Anne Lise	Philippe	N/A
12h-15h	Didier	Sébastien	N/A	N/A
15h-18h	Christian	Béatrice	Elisabeth	N/A
Dépouillement	Christian	Anne Lise	Philippe	Elisabeth

9. Comptes rendus des réunions intercommunales

- Conseil Communautaire CCTL du 26/03/24 :
 - Attribution des marchés de fournitures de matériel informatique, de produits et de petits matériels d'entretien.
 - Présentation état des indemnités 2023 perçues par chaque élu : Président et Vice-Présidents.
 - Approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs et affectation des résultats 2023 des zones artisanales de St Foy d'Aigrefeuille, du Cabanial et Camave 4 de Villefranche de Lauragais.
 - Vote budgets prévisionnels 2024 des zones artisanales de St Foy d'Aigrefeuille, du Cabanial et Camave 4 de Villefranche de Lauragais.

- Approbation du compte de gestion, du compte administratif et affectation des résultats 2023 du budget général Terres du Lauragais 2023.
- Vote des taux d'imposition 2024 = taux inchangés par rapport à 2023 soit TFB à 7, 50 %, TFNB à 16, 58 %, TH additionnelle à 12, 45 % et CFE à 36, 71 %.
- Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024 - SIPOM de Revel, soit pour Mauréville à 11, 35 %.
- Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024 - Secteur Centre et Sud à 14,40%.
- Fixation du produit de la taxe GEMAPI 2024 soit 131 329 €.
- Conseil Communautaire CCTL du 26/03/24 :
 - Vote budget primitif 2024 Terres du Lauragais soit en section de Fonctionnement 38 472 397, 81 € et en section d'Investissement 9 687 641, 71 €.
 - Vote subvention 2024 au CIAS Terres du Lauragais d'un montant de 200 000 € versée en plusieurs acomptes afin que le CIAS ait une trésorerie disponible toujours suffisante pour faire face à ses obligations, sans pouvoir excéder ce montant.
- SIPOM 26/03/2024
 - Vote du compte administratif 2023
 - Fonctionnement : Dépenses : 6 831 000 € / Recettes : 6 926 000 €
 - Investissement : Dépenses : 902 000 € / Recettes : 762 000 €
 - Vote du budget primitif 2024 :
 - Fonctionnement : 8 421 000 €
 - Investissement : Dépenses : 845 000 € Recettes : 1 157 000 €
 - Coût SIPOM/TRIFYL pour la commune 34 043 € dont 31 % pour SIPOM et 69 % pour Trifyl.
- Réunion commission Communication CCTL du 26/03/24 :
 - Réflexion autour de la mutualisation d'une application mobile pour les communes membres de la CCTL = mise en place d'une étude comparative des différents partenaires afin de mutualiser l'achat de cet outil à l'échelle intercommunale et ainsi d'harmoniser l'offre sur l'ensemble du territoire. Les prestataires contactés sont les suivants : IntraMuros, Illiwap, City one, Panneau Pocket et Politeia.

10. Questions diverses

- Rétractation de l'enfant par rapport à la tentative d'enlèvement sur la commune de Caragoudes malgré l'article paru hier sur la voix du Midi (information officielle de la gendarmerie).
- Demande pièces complémentaires PC PROBATEL : rejet eaux pluviales sur la parcelle conformément au règlement PLU et non fourni à date.
- Réclamation formulée auprès du SDEHG pour la pose du projecteur place RD38 = pas de commande à clé, luminosité faible et allumage / extinction avec éclairage public : pas de retour à date.
- Retour PETR par rapport rénovation énergétique du bâtiment Salle des Fêtes - Mairie : coût de 600 € pour accompagnement ingénierie et financements. Diagnostic réalisé par le SDEHG et donc délibération à prendre au prochain conseil si nécessaire.
- Plan Vigipirate attentat élevé suite aux attentats de Moscou.
- Augmentation du prix de la cantine de 0, 25 € à la rentrée de septembre 2024 (prix du SICOVAL à la hausse).
- Opération nids de Poule le samedi 25/05/2024 (4 T d'enrobé à froid).
- Devis MP2A pour remplacement vitres église 13 500 € TTC / Franchise assurance de 346, 87 €. En attente devis d'autres sociétés avant envoi à l'assurance.
- Demande de subvention de l'association « Les Ruelles d'Auriac ».
- Réunion commission communale impôts directs le mercredi 24/04/24.
- Réunion SCOT sur l'anticipation des impacts du changement climatique le mardi 30/04/24 de 9h00 à 12h00 au SIEM : voir élu disponible pour représenter la commune suite non indisponibilité ce jour-là pour raisons professionnelles du Maire. Didier sera présent.
- Fermeture secrétariat Mairie le vendredi 10 mai 2024.